La Compagnie actuelle. — Les bases de l'entente intervenue entre les intérêts belligérants de la Grande-Bretagne en 1902 existent encore et la Compagnie est en relations étroites avec l'Imperial Tobacco Company, Ltd., et deux de ses directeurs font partie du bureau de direction de cette dernière.

Telle que maintenant constituée, la British-American Tobacco Company, Ltd., contrôle par possession le tout ou la majorité des actions, ou, comme subsidiaire, les compagnies suivantes intéressées dans la fabrication ou la vente du tabac et de ses produits: Imperial Tobacco Company of Canada, Ltd., Montréal, Canada; American Tobacco Co., Aktieselskab, Copenhague, Hollande; British-American Tobacco Co. (Ceylan) Ltd., Colombo, Ceylan; Emile Boussard, Société Anonyme, Bruxelles, Belgique; Vva Aktiebolag Cigarettfabriken Orient, Stockholm, Suède; Georges A. Jasmatzi, Dresde, Allemagne; British Cigarette Co., Ltd., Shanghai, Chine; British-American Tobacco Co. (India), Ltd., Calcutta, Indes; Mustard & Co., Shanghai, Chine; United Tobacco Co., Ltd., Londres, Angleterre; United Tobacco Co. (North)) Ltd., Transvaaal, Afrique; United Tobacco Co. (South) Ltd., Cape Town, Afrique; Maspero Frères Ltd., Caire, Egypte; Jamaica Tobacco Co., Kingston, Jamaique; Peninsula Tobacco Co. Ltd., Karachi, India; W. S. Matthews & Sons Co., Louisville, Kentucky; T. C. Williams Co., Petersburg, Virginie; David Dunlop, Petersburg, Virginie.

Par l'entremise de ces subsidiaires, la British-American Tobacco Company administre le gros de ses affaires dans toutes les parties du monde civilisé, à l'exception des Etats-Unis. Quoiqu'elle y contrôle trois maîsons productrices, elle n'y fait aucune distribution.

Capitalisation. — A l'origine, la capitalisation autorisée était de £6,000,000, divisée en actions ordinaires et en ac-

tions privilégiées, mais, de temps à autre, il a fallu l'augmenter, de sorte que, actuellement, le capital est de £4,500,000 en actions privilégiées et de £6,500,000 en actions ordinaires. Les actions en cours, actuellement, représentent £2,100,000 pour le privilégié, et £6,244,613 pour l'ordinaire. Les actions sont entièrement payées et la valeur au pair de chacune est de £1. Les actions privilégiées comportent une préférence sur l'actif et, en plus, un dividende cumulatif de 5 pour cent.

Antérieurement à la dissolution de l'American Tobacco Company, cette dernière possédait pour £2,280,102 d'actions ordinaires et ceci a été distribué au pro-rata parmi les ac-Rapport de la British-American (suite)

tionnaires ordinaires de l'American Tobacco Company, ce qui a donné une distribution de £5.65 (pair) sur chaque \$100 d'actions ordinaires de l'American Tobacco Company. Il n'y a pas d'obligations en cours. Tant que le dividende privilégié est payé entièrement, les porteurs n'ont pas de droit de voter.

Recettes. — Le surplus net des profits de la Compagnie, après avoir pourvu à toutes les dépenses, à la dépréciation, etc., pour l'année fiscale terminée le 30 septembre, et qui a servi à payer les dividendes, a été comme suit:

Année				Revenu	Div. ord.
1904 5	 	 ٠.	 	 £711,483	12%
1905— 6				751,780	14%
1906— 7				1,031,325	23%
1907— 8				1,062,729	23%
1908— 9	 	 	 	 930,647	191/2%
1909—10	 	 	 	 1,358,384	31%
1010-11	 	 	 	 1,655,880	371/2%

Le surplus porté en balance à la fin de 1911, après avoir payé tous les dividendes pour l'année, s'est élevé à £1,168,100. Le chiffre des recettes pour l'année terminée le 30 sep-

# UN CIGARE

### Qui vous dessillera les yeux.

Les Statistiques montrent que des hommes en proportion considérable ne peuvent pas distinguer le rouge du vert—ils sont atteints de daltonisme et ne le savent pas. Presque toujours un sens de différenciation d'un genre ou d'un autre nous manque. Le cigare \*\*Concha Fina\*\* fera voir au fumeur qu'il paie des prix ridicules pour des cigares importés sans obtenir pour cela un article meilleur.

## Le "CONCHA FINA" Davis (Havane clair),

### Est vendu à raison de 3 pour 25c.

Il s'est acquis une renommée, de l'Atlantique au Pacifique, et sa qualité seule est le secret de son succès remarquable.

#### S. DAVIS & SONS, LIMITED, MONTREAL

Fabricants des fameux "NOBLEMEN", deux pour vingt-cinq cents.